

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2018/04

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
28	23	23

<u>Date de la convocation :</u>	le 25 janvier 2018
<u>Date d'affichage :</u>	le 16 février 2018

Séance du 31 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente et un janvier à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Khristine FOYART, Sophie MERCIER, Marianne PARIGOT et Corinne TROUVAIN, Colette ZIRRELLI, Messieurs Patrick ALLARD, Patrice CARVALHO, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Marcel DAUSQUE, Jean-Pierre DESMOULINS, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FERRY, Dominique FONTAINE, Jean-Noël GUESNIER, Christian HEDUY, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Francis MONFAUCON, Patrick PEYR, Gérard WARIN.

Absents représentés : Messieurs Alain DENNEL par Jean-Pierre DESMOULINS, Grégoire LANGLOIS-MEURINNE par Francis MAUFONCON, Jackie TASSIN représenté par Madame Colette ZIRRELLI.

Absents excusés : Messieurs Philippe BARBILLON, Alain CARRIÈRE, Daniel FORGET, Jean-Claude GRANIER, Jean-Pierre HAUDRECHY.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne

Objet : Durée d'amortissement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques

Vu les dispositions de l'article L2321-2 27° et l'article R2321-1 du CGCT,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux EPCI à caractère administratifs,

Vu la délibération du SEZEO n°2015/44 du 03 décembre 2015 relative à la durée d'amortissement des immobilisations,

Monsieur le Président propose de fixer la durée d'amortissement des bornes de recharges pour véhicule électriques à 10 ans,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

FIXE la durée d'amortissement des bornes de recharges pour véhicule électriques à 10 ans.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

